

1793 à Lyon, l'année terrible ^(1/3)

par Jean-Jacques Tijet

« *A la fin de la décennie révolutionnaire Lyon est une cité traumatisée, humiliée et martyrisée* »

Cette réflexion de Ronald Zins, première phrase de la préface de son livre prestigieux *Lyon et Napoléon*, a excité ma curiosité ! J'ai voulu reconstituer les faits saillants qui se sont déroulés dans notre ville durant cette période si particulière et surtout ceux de 1793, année du fameux siège ; quelles sont les circonstances et les conséquences de celui-ci ? Pourquoi la ville a subi la vindicte de la Convention ? Lyon, une autre Vendée ?

Pour essayer de comprendre il nous faut remonter le temps et revenir au commencement de cette époque trouble, étrange et compliquée, en particulier à l'année 1789.

Chacun sait qu'à Versailles le 5 mai, sur la convocation du roi Louis XVI, les 1139 représentants de la population française (270 de la noblesse, 291 du clergé et 578 du tiers état) se réunissent en « Etats généraux¹ » dans un contexte politique particulier caractérisé par de profondes difficultés financières, économiques et sociales. Elles peuvent se résumer à l'impossibilité d'effectuer des réformes structurelles (le système judiciaire reste plus ou moins féodal et le système politique - une monarchie absolue - ne répond pas aux désirs d'une certaine bourgeoisie cultivée impatiente à assumer des fonctions de responsabilité) dans un pays en pleine détresse due aux mauvaises récoltes (inondations en 1787, sécheresse l'année suivante et hiver 88-89 des plus rigoureux) et au marasme de l'économie (Lyon est fortement touchée, la plupart des filatures et des moulinages sont arrêtés et la ville compte près de 22 000 chômeurs² pour une population d'environ 150 000 habitants³). En outre la société est profondément inégalitaire (la fiscalité accable le tiers état et de nombreux privilèges sont accordés à la noblesse et au haut-clergé) ; elle est également ébranlée par une remise en cause des croyances religieuses (le catholicisme est l'un des piliers fondamentaux de la société française depuis plus de 1000 ans) due, très certainement, à la lecture des écrits des philosophes du XVIII^e (Voltaire et Rousseau en particulier)⁴ et... de libellistes experts en diffamation. Cela fait beaucoup⁵ !

Les représentants du tiers état se proclament Assemblée nationale le 17 juin, jurent de ne se séparer qu'après avoir obtenu une constitution, abolissent les privilèges de la noblesse le 4 août et déclarent les droits de l'homme et du citoyen le 26. Le roi et sa famille, ramenés de force aux Tuileries début octobre, deviennent l'otage de la population parisienne.

L'été 89 est un été de troubles, d'émeutes, de violences et de panique. Des bandes de vagabonds affamés hantent les campagnes et répandent le mythe d'un complot aristocratique. En Dauphiné et en Mâconnais une soixantaine de châteaux seigneuriaux sont dévastés, pillés et même brûlés pour certains comme celui de Jons dont le propriétaire est le comte de Saint-Priest, alors ministre et secrétaire d'Etat.

¹ C'était la seule institution représentative de notre régime monarchique ; les élites y étaient attachées comme moyen d'adresser au roi leurs doléances et de tempérer le pouvoir royal. Les derniers avaient eu lieu en 1614-1615.

² D'après Louis Trenard (1914-1994) dans *La Révolution française dans la région Rhône-Alpes*

³ Louis Trenard cite plusieurs estimations en provenance de contemporains : 115 800, 120 000, entre 150 et 170 000 et 200 000

⁴ M.-C. Chénier déclare à la Convention en octobre 1793 « *Il est impossible que les représentants du peuple ne soient pas convaincus que c'est aux livres que nous devons la Révolution* »

⁵ Appréciation toute personnelle de l'auteur...

Le 12 juillet 1790 l'assemblée vote la constitution civile du clergé qui permet la vente des biens de l'Eglise et de gager l'émission des « assignats » qui deviennent une véritable monnaie. Durant l'année 1790 commencent à se dessiner les 2 tendances de l'assemblée (qui reflètent d'ailleurs très certainement celles de l'ensemble de la population), certains veulent aller plus loin dans le processus révolutionnaire, d'autres considèrent que la Révolution est terminée.

Le 30 septembre 1791 la première assemblée laisse la place à une assemblée législative comme l'a prévu la constitution, ultime travail des députés. L'année 1791 est marquée par les tergiversations, les sottises (son essai manqué de fuite à l'étranger) et les indécisions du roi qui manque d'une vision précise de la situation et d'une ligne politique ferme et constante (il n'aura jamais à ses côtés une « tête pensante » énergique comme Richelieu ou Mazarin...).

L'année 1792 est celle d'une certaine radicalisation et du clivage de plus en plus marqué entre « *Girondins* » et « *Montagnards*⁶ » c'est-à-dire entre modérés et extrémistes, ces derniers soutenus par les trop fameux *sans-culottes*. Aujourd'hui on peut plus ou moins sourire de cette appellation mais, n'oublions pas que ce terme est représentatif d'un modèle de citoyen, appartenant au petit peuple, poussé à la révolution par la misère : ils réclament, en définitive, du pain et un nouvel ordre social pour un monde meilleur. Comment rester insensible à de telles revendications mais, comme dans toutes les révolutions, ils seront manipulés par des extrémistes et par des jusqu'au-boutistes dénués de scrupules, intransigeants et violents dans leur langage comme dans leurs actes qui les discréditeront, tels Chalier et Collot d'Herbois que nous verrons intervenir à Lyon.

L'assemblée déclare la guerre à l'Autriche en avril 1792 ; la Prusse s'associe à cette dernière en juillet. La patrie est déclarée en danger et le manifeste de Brunswick⁷ enflamme et exaspère la population parisienne qui envahit les Tuileries de 10 août ! Les armées ennemies pénètrent en France provoquant la panique du peuple parisien qui se venge en massacrant des milliers de prisonniers déclarés *contre-révolutionnaires* (début septembre). La Convention remplace la précédente assemblée et vote, dès sa première séance le 21 septembre, la déchéance du roi et l'instauration de la République.

Mais le fait marquant pour notre histoire - c'est-à-dire celle de Lyon - est la création de *la commune insurrectionnelle de Paris* qui va devenir un des organes principaux de gouvernement (avec le Comité de salut public créé en avril 1793 qui, lui, est l'émanation de la Convention) et qui veut imposer son pouvoir à la province...

... à suivre

⁶ Groupes politique issus de la Révolution ; les *Girondins* sont, à l'origine, des députés natifs de la Gironde, plutôt de tendance modérée, appelés parfois *Brissotins* de Jacques-Pierre Brissot de Warville (1754-1793) un de leurs chefs de file... même s'il est né à Chartres ; ils s'opposeront aux *Montagnards* (qui siègent sur les bancs les plus hauts de l'assemblée) plutôt de tendance radicale.

⁷ Suggéré par le roi et la reine, rédigé par un émigré et signé par le duc de Brunswick général en chef des armées prussiennes et autrichiennes, il menace le peuple de Paris de représailles *s'il était fait le moindre outrage à la famille royale*.